

Master DASSS – 2013-2014

Livret de l'étudiant

1. Présentation du Master

La spécialité « Droit et administration du secteur sanitaire et social » (DASSS) a pour objectif l'acquisition d'une culture et de capacités de problématisation en droit et sciences humaines et sociales appliquées au secteur sanitaire et social. Elle forme à l'encadrement et à l'animation dans les structures, privées ou publiques, du secteur sanitaire et social.

Le master est ouvert aux étudiants en formation initiale et en formation continue. Afin de faciliter l'organisation pratique des étudiants, et notamment pour ceux qui sont en formation continue, les enseignements ont lieu deux jours et demi par semaine (du lundi matin au mercredi midi pour les M1, du mercredi midi au vendredi soir pour les M2).

2. Equipe pédagogique

Environ la moitié des heures d'enseignements est réalisée par des universitaires, l'autre moitié par des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Enseignants-chercheurs de l'Université d'Auvergne :

- Blaude Benayoun, Maître de conférences en droit privé
- Christian Bourgeonnier, Maître de conférences en droit public
- Mélanie Décamps, Assistante temporaire d'enseignement et de recherche en économie
- Allison Fiorentino, Maître de conférences en droit privé
- Gwennhael François, Maître de conférences en droit privé
- Marion Grosini, Assistante temporaire d'enseignement et de recherche en sociologie
- Pierre-André Juven, Assistante temporaire d'enseignement et de recherche en science politique
- Sacha Leduc, Maître de conférences en sociologie
- Agnès Roche, Maître de conférences en science politique, responsable du master

Professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social :

- Luc Astoul, Responsable Qualité Action Sociale, Conseil Général du Puy-de-Dôme
- Philippe Bernaz, Directeur général de la solidarité et de l'action sociale, conseil général du Puy-de-Dôme, Professeur associé à l'Université d'Auvergne
- Marie-José Cote, secrétaire générale de l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale)
- Philippe Delemarre, directeur territorial
- Marie-Josée Gombert, Directrice Départementale Puy-de-Dôme, URSSAF

- Xavier Jocteur Monrozier, CPAM du Puy-de-Dôme
- Caroline Lantero, avocate
- Anne Laurent, avocate
- Françoise Leroi, consultante en gestion
- Daniel Lyonnet, avocat
- Sandra Magnaudeix, avocate
- Guy Mathiaux, directeur des affaires financières, CHU de Clermont -Fd
- Brigitte Meyssin, directrice adjointe, CAF du Puy-de-Dôme
- Rodolphe Portefaix, Directeur de l'EHPAD de St Amant Tallende
- Pierre Ramon-Baldié, Directeur Recherche et Développement, EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale)
- Régis Thual, directeur de l'hôpital de Riom
- Hervé Tourette, consultant en GRH
- Jean-Pierre Vallière, formateur au GRETA
- Myriam Vallin, directrice du site ADAPEI Vertaizon-Chignat

3. Descriptif des enseignements

Le volume horaire des enseignements se répartit ainsi :

| SEMESTRE 1 | | ECTS |
|--|------|-------------|
| Unité 1A : Fondamentaux juridiques | | |
| Droit du travail approfondi | 25 h | 3 |
| Droit de la sécurité sociale | 25 h | 3 |
| Unité 1B : Cadres de la protection sanitaire et sociale | | |
| Economie de la protection sanitaire et sociale | 25 h | 3 |
| Politiques publiques | 25 h | 3 |
| Unité 1C : Séminaires | | |
| Droit du travail approfondi | 15 h | 3 |
| Droit de la sécurité sociale | 15 h | 3 |
| Economie de la protection sanitaire et sociale | 15 h | 3 |
| Politiques publiques | 15 h | 3 |
| Unité 1D : Professionnalisation | | |
| Communication orale | 15 h | 3 |
| Techniques d'enquêtes | 15 h | 3 |
| SEMESTRE 2 | | ECTS |
| Unité 2A : Gestion, comptabilité et GRH | | |
| Gestion administrative et financière et comptabilité des organisations | 25 h | 3 |
| Gestion des ressources humaines et management des organisations | 25 h | 3 |
| Unité 2B : les systèmes sanitaires et sociaux | | |
| Les systèmes de santé en Europe | 25 h | 3 |
| Les systèmes d'emploi et de protection sociale en Europe | 25 h | 3 |
| Unité 2C : Séminaires | | |
| Gestion administrative et financière et comptabilité des organisations | 15 h | 3 |
| Gestion des ressources humaines et management des organisations : | 15 h | 3 |
| Les systèmes de santé en Europe : | 15 h | 3 |
| Les systèmes d'emploi et de protection sociale en Europe : | 15 h | 3 |
| Unité 2D : Professionnalisation | | |
| Communication orale : 2groupes Jean-Pierre Vallière, GRETA | 15 h | 2 |
| Rapport de stage ou mémoire | | 4 |

M2 PARCOURS ADMINISTRATION DU SECTEUR SOCIAL

| | | |
|---|------|-------------|
| SEMESTRE 1 | | ECTS |
| Unité 3A : Les acteurs du secteur sanitaire et social | | |
| L'organisation sanitaire : | 25 h | 3 |
| Les acteurs du secteur social | 25 h | 3 |
| Unité 3B : Questions sociales | | |
| Sociologie de la déviance et de l'exclusion | 25 h | 3 |
| L'intervention sociale : histoire, sociologie et organisation | 25 h | 3 |
| Unité 3C : séminaires | | |
| L'organisation sanitaire | 15 h | 3 |
| Les acteurs du secteur social | 15 h | 3 |
| Sociologie de la déviance et de l'exclusion | 15 h | 3 |
| Questions sanitaires et sociales : actualités | 15h | 3 |
| Unité 3D : Professionnalisation | | |
| Communication orale | 15 h | 3 |
| Techniques d'observation statistique et d'évaluation | 15 h | 3 |
| SEMESTRE 2 | | ECTS |
| Unité 4A: travail, insertion et exclusion | | |
| Psychosociologie du travail | 25 h | 3 |
| Exclusion, insertion et action publique | 25 h | 3 |
| Unité 4B : Famille, dépendance et action publique | | |
| Enfance, famille et action publique | 25 h | 3 |
| Handicap, vieillesse et action publique | 25 h | 3 |
| Unité 4C : séminaires | | |
| Psychosociologie du travail | 15 h | 3 |
| Exclusion, insertion et action publique | 15 h | 3 |
| Enfance, famille et action publique | 15 h | 3 |
| Handicap, vieillesse et action publique | 15 h | 3 |
| Unité 4D : Professionnalisation | | |
| Communication orale | 15h | 2 |
| Rapport de stage ou mémoire | | 4 |

M2 PARCOURS ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

| | | ECTS |
|--|------|------|
| SEMESTRE 1 | | |
| Unité 3A : Les acteurs du secteur sanitaire et social | 25 h | 3 |
| L'organisation sanitaire | 25 h | 3 |
| Les acteurs du secteur social | | |
| Unité 3B : Les établissements de santé | 25 h | 3 |
| Les établissements de santé | 25 h | 3 |
| Droit des sociétés et établissements de santé | | |
| Unité 3C : séminaires | 15 h | 3 |
| L'organisation sanitaire | 15 h | 3 |
| Les établissements de santé | 15 h | 3 |
| Questions sanitaires et sociales : actualités | 15h | 3 |
| Financement des établissements | | |
| Unité 3D : Professionnalisation | 15 h | 3 |
| Communication orale | 15 h | 3 |
| Techniques d'observation statistique et d'évaluation | | |
| SEMESTRE 2 | | |
| Unité 4A: Droits, devoirs, responsabilités | | ECTS |
| Droits et devoirs des patients et des praticiens | 25 h | 3 |
| Responsabilité des établissements | 25 h | 3 |
| Unité 4B : Action de l'Etat | | |
| Etat et établissements de santé | 25 h | 3 |
| Handicap, vieillesse et action publique | 25 h | 3 |
| Unité 4C: séminaires | | |
| Droits et devoirs des patients et des praticiens | 15 h | 3 |
| Responsabilité des établissements | 15 h | 3 |
| Handicap, vieillesse et action publique | 15 h | 3 |
| Etat et établissements de santé | 15 h | 3 |
| Unité 4D : Professionnalisation | | |
| Communication orale | 15h | 2 |
| Rapport de stage ou mémoire | | 4 |

Les bases juridiques nécessaires, en droit de la sécurité sociale et droit du travail, sont posées au premier semestre de M1. Les connaissances utiles pour comprendre les grands enjeux des politiques sociales et sanitaires sont acquises en M1, dans le cadre des enseignements d'Economie de la protection sanitaire et sociale, politiques publiques, systèmes de santé en Europe, et systèmes d'emploi et de protection sociale en Europe.

En M2, deux parcours sont proposés : administration des établissements de santé, et administration du secteur social.

Les enseignements présentant l'organisation de l'action sociale et l'organisation de la santé (l'organisation sanitaire ; les acteurs du secteur social) sont communs aux deux parcours, de même que l'approche des questions médico-sociales (handicap, vieillesse et action publique au S2).

Le parcours administration du secteur social est centré sur l'organisation des politiques sociales, avec des aspects théoriques (sociologie de la déviance et de l'exclusion ; psychosociologie du travail ; l'intervention sociale : histoire, sociologie et organisation), et des aspects plus concrets qui concernent la mise en œuvre de

ces politiques (enfance, famille et action publique ; exclusion, insertion et action publique).

Le parcours administration des établissements de santé est axé sur la question de l'organisation et de la gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux (les établissements de santé ; financement des établissements ; Etat et établissements de santé). Les aspects juridiques sont particulièrement développés dans ce parcours (droit des sociétés et établissements de santé ; droits et devoirs des patients et des praticiens ; responsabilité des établissements).

Compétences transversales :

Les étudiants bénéficient de cours de communication orale pendant quatre semestres. Il s'agit pour eux d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être lors d'un entretien de recrutement, d'être capable de présenter oralement un travail avec support powerpoint, ou de conduire une réunion. Il s'agit là d'un véritable « plus » de la formation, et les étudiants sont nombreux, une fois insérés dans le monde du travail, à reconnaître tout le bénéfice qu'ils ont pu tirer de cet enseignement de communication, notamment lors des entretiens d'embauche.

La pratique de l'anglais, incontournable pour tout étudiant de master, est travaillée lors de séminaires, en complément au diplôme.

Des enseignements de gestion (administrative, financière et comptable), de gestion des ressources humaines, et de management, ont lieu au second semestre de M1.

Les technologies de l'information et de la communication sont travaillées dans le cadre des enseignements de « techniques d'enquête » (en M1) et de « techniques d'observation statistique » (en M2). Il s'agit pour les étudiants d'acquérir une compétence très appréciée dans l'univers professionnel : la réalisation d'enquêtes quantitatives. Les professionnels du domaine sanitaire et social sont souvent confrontés à l'élaboration et/ou l'utilisation de données d'enquêtes (enquête de satisfaction, enquête auprès des personnels ou du public). L'acquisition de cette compétence passe par l'élaboration de questionnaires, le recueil et la saisie des données, puis le traitement et l'analyse de ces données (utilisation approfondie du logiciel Excel), sans oublier les questions de déontologie posées par l'utilisation d'enquêtes.

Au premier semestre de M2, un séminaire de pratique de la note de synthèse (intitulé « questions sanitaires et sociales : actualités ») est destiné à l'acquisition de cette compétence, dans le domaine sanitaire et social.

4. Régime des études et des examens

Le contrôle continu est fortement valorisé dans le master (72 ECTS sur 120). Chaque étudiant doit donc fournir un travail régulier et soutenu.

Les cours sont évalués par un contrôle terminal en fin de semestre (épreuve de 3h pour les cours accompagnés de séminaires, épreuve de 1h pour les cours sans séminaires).

Les séminaires font l'objet d'un contrôle continu, de même que les enseignements de communication orale, techniques d'enquête, et techniques d'observation statistique. L'assiduité à ces enseignements est obligatoire.

Depuis l'ouverture du master en 2009, les promotions sont comprises entre 35 et 50 étudiants. Les séminaires se déroulent par groupe de 25 étudiants maximum.

5. Recherches et colloques

Une convention de recherches, d'une durée de 3 ans (2010-2013), a été signée entre le Conseil général du Puy-de-Dôme et le laboratoire de recherches Michel de L'Hospital, sur le thème de la pauvreté en milieu rural, recherche pilotée par Agnès Roche, responsable du master. Lors de chacune de ces trois années, des étudiantes de M1 et M2 ont participé à cette recherche de terrain, dans le cadre de conventions de stage.

En juin 2012, un colloque sur le thème de « la pauvreté en milieu rural » a été organisé par les enseignants du master à la faculté de Droit. Pour plus d'informations : <http://droit.u-clermont1.fr/les-colloques-et-conferences.html>.

En 2013, un partenariat a été tissé avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Puy-de-Dôme, et une recherche a été conduite par deux étudiantes de M2, portant sur les trajectoires des personnes sortant du dispositif de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

6. Débouchés, insertion professionnelle, stages

Durant l'année universitaire 2011-2012, des rencontres avec des professionnels du secteur social et médico-social ont été organisées, afin que les étudiants puissent mieux connaître les secteurs d'activité possibles en fin de cursus universitaire :

En octobre, rencontre avec Corinne Chervin, directrice le l'URIOPSS (union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) Auvergne-Limousin.

En novembre, rencontre avec Eric Foëx, Directeur Général de l'Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Puy-de-Dôme.

En décembre, rencontre avec Myriam Vallin, directrice du site Vertaizon-Chignat de l'Adapei 63 (association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales).

En janvier, rencontre avec Patricia Da Silva, directrice de l'association des vieux travailleurs (association du secteur de l'aide à domicile, membre de l'union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)

En mars 2013, à l'occasion des journées « portes ouvertes » à l'Université, une rencontre « partage d'expériences » a été organisée est a permis aux étudiants d M1 et M2 de rencontrer des jeunes diplômés du master en emploi, qui ont raconté leurs premières expériences dans le monde du travail.

Le master DASSS permet l'accès aux métiers suivants : directeur d'établissement social, directeur d'établissement sanitaire et social, attaché d'administration hospitalière, inspecteur de l'administration sanitaire et sociale, responsable d'unité d'intervention sociale, directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, directeur d'hôpital, directeur de maison de retraite,

responsable de service social, responsable de structure dans le secteur de l'aide à domicile, attaché d'administration (option sanitaire et sociale), cadre dans les organismes de protection sociale (CPAM, CRAM, URSSAF, CAF, mutuelles et assurances).

On a pour l'instant un recul limité pour juger de l'insertion professionnelle des diplômés du master. La première promotion (diplômée en octobre 2010) a été enquêtée en avril 2011, soit 6 mois après l'obtention du diplôme. Sur 46 étudiants, 24 sont en emploi, 10 en études, et 12 en recherche d'emploi. Pour plus de détail :

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>.

La seconde promotion (diplômée en octobre 2011) a été enquêtée en avril 2012, 6 mois après l'obtention du diplôme, et sur 35 étudiants répondant à l'enquête, 14 ont un emploi, 6 sont en recherche d'emploi, et 15 poursuivent des études. Le taux d'insertion professionnelle globale pour le master est de 70%, 6 mois après le diplôme. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 1,8 mois.

L'École de droit est un des centres de préparation au concours de l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale, St Etienne). Cette préparation peut être suivie soit en parallèle aux enseignements du master 2, ou du master 1, soit après l'obtention du diplôme. Ce concours constitue un débouché (certes limité du fait du peu de lauréats à ce concours) pour les étudiants. La présence d'enseignants de l'EN3S dans l'équipe pédagogique du master constitue aussi un atout pour les étudiants désireux de s'insérer dans le secteur de la protection sociale. Cette prépa au concours de l'EN3S, ainsi qu'aux concours sociaux, est proposée par l'IRPAG (Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale), à l'École de Droit (pour plus d'informations : <http://droit.u-clermont1.fr/preparation-specifique-aux-concours-sociaux-en3s.html>).

On peut se réjouir de la belle réussite au concours 2012 d'attaché territorial (option sanitaire et sociale) : 5 étudiantes du master sont lauréates du concours (sur 12 places). En 2013, 2 étudiantes sont lauréates (sur 9 places).

Les stages, en fin de second semestre de M1 et de M2, constituent évidemment un élément clé de l'insertion professionnelle. Cette possibilité de réaliser deux stages permet à chaque étudiant de pouvoir expérimenter deux secteurs professionnels. La pratique montre que cette possibilité permet aux étudiants de confirmer un choix professionnel déjà formalisé, ou d'éliminer une alternative lorsqu'il y a hésitation, ou de diversifier leur pratique par deux stages dans deux domaines différents. Les étudiants n'ont aucune difficulté à trouver un terrain de stage, les établissements du secteur sanitaire et social étant très nombreux. En début d'année, une liste des lieux de stage expérimentés par les promotions précédentes est fournie à chaque étudiant.

Le stage de M1, d'une durée d'un mois minimum, peut se dérouler d'avril à août. Le stage de M2, d'une durée de deux mois minimum, peut se dérouler d'avril à septembre. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage, noté, qui représente 4 ECTS. Les étudiants qui ne peuvent ou ne veulent pas (pour des raisons diverses)

faire de stage, peuvent faire un mémoire, sous la responsabilité d'un enseignant du master.

La présence nombreuse, parmi les enseignants du master, de professionnels du secteur permet aux étudiants d'avoir une vision professionnalisée du domaine, et de tisser des contacts utiles pour leur stage et pour leur insertion professionnelle future.

Il est fréquent qu'un stage débouche sur un contrat de travail, plus ou moins durable mais susceptible de constituer une première expérience professionnelle intéressante.